

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**« Grenelle » de l'insertion : une usurpation !**  
**Nous ne sommes pas des cobayes et nous savons ce que vous**  
**voulons !**

Les 23 et 24 novembre s'ouvre à Grenoble le « Grenelle » de l'insertion.

La logique libérale de la rupture conduit le nouveau président à mener conjointement la réforme du marché du travail et celle des droits sociaux. L'appellation « Grenelle » affiche les ambitions gouvernementales de même que la responsabilité donnée à Martin Hirsch de s'occuper pour le gouvernement de ce dossier.

La pauvreté, le mal logement, le chômage ne régressent pas en dépit d'affichages et d'effet d'annonce : 7 millions de familles vivent sous le seuil de pauvreté, plus de 6 millions de personnes sont mal logés ou en situation de le devenir. Il y a une distinction entre le chômage et la pauvreté puisque de nombreux-ses salarié-es continuent à être pauvres et mal logés en ayant un travail, mais très peu payé, à temps partiel, ou avec des alternances de chômage et d'emploi répétées. Face à une telle situation sociale, les propositions actuelles faites par le gouvernement sont pour certaines inappropriées, pour d'autres insuffisantes et toutes renvoient à un traitement spécifique qui sans mesures globales maintiendront de nombreuses personnes durablement dans l'exclusion.

Le contenu porte sur quatre questions autour de l'expérimentation sociale :

- Une proposition de fusion des minima sociaux (RMI et toujours inaccessible aux jeunes de moins de 25 ans, Allocation Parent Isolé, Allocation Adulte Handicapé, Allocation Spéciale de Solidarité...). La discussion sur cette fusion ne pourrait avoir de sens qu'avec des minima réévalués.
- La fusion des contrats d'insertion. Nous ne sommes pas naïf-ves, cette discussion ne doit pas être indépendante de la négociation qui se mène de façon globale sur la question de la réforme du code du travail et de la réforme du contrat.
- La mise en place d'un bouclier sanitaire : celui-ci serait le pendant protecteur pour les plus démunis de la mise en place pour le reste de la population des franchises médicales. Le principe de base présidant à la sécurité sociale serait ainsi abandonné : à savoir que les individus biens portant quels que soient leurs revenus, paient pour les malades.
- Le RSA, « revenu de solidarité active ». Le bilan des mises en œuvre des différents types de contrats d'insertion est, depuis 20 ans, un échec global (contrats n'incluant pas les cotisations retraites) dans la capacité à résoudre tant la question du chômage de longue durée que la pauvreté. Le dispositif du RAS, même s'il améliore temporairement la situation des allocataires du RMI et de l'API en reprenant un emploi, ne correspond en rien à un véritable emploi, à un revenu décent et banalise la généralisation d'emplois précaires à temps partiels non choisis.

Toutes les organisations et associations qui luttent sur le terrain des précarités et de la pauvreté considèrent que les difficultés et les inégalités sont cumulatives : pas d'emploi ou de la précarité, pas d'argent, c'est aussi peu d'éducation, peu de soins en dépit de la CMU, l'absence ou le mal logement.

On pourrait imaginer qu'il s'agit aussi de réunir les premiers concernés pour définir les mesures d'urgence à mettre en œuvre, nous constatons que ce n'est pas le cas. Ce « Grenelle » de l'Insertion est une usurpation. Il s'agira surtout de généraliser les premières expérimentations locales et de porter atteinte aux droits fondamentaux. Ce sont des Etats Généraux que nous exigeons afin d'aborder frontalement l'ensemble des questions, pas pour une politique ponctuelle mais pour une politique d'ensemble permettant de garantir à l'ensemble des personnes qui vivent sur le territoire les droits fondamentaux.

Pour une vraie redistribution des richesses !

Contacts Presse : 06 80 59 19 50 / 06 88 30 52 03